

Toulouse, le 8 juin 2015

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Monsieur Jean CONTER
Comité de quartier Ranguel Sauzelong

jean.conter@enseciht.fr

Références à rappeler : JLM/LB/15 034 611-acc

Monsieur,

Le message électronique que vous m'avez adressé le 5 mai dernier, au sujet du projet d'ouverture de la Liaison Multimodale Sud-Est à la circulation automobile privée, a retenu toute mon attention.

A la lecture de votre témoignage, je comprends vos légitimes préoccupations.

Aussi, ai-je immédiatement relayé votre signalement auprès de mon collègue Jean-Michel LATTES, Premier Adjoint au Maire en charge des déplacements, qui suit ce dossier.

Ce courrier est toutefois pour moi l'occasion de vous préciser que les objectifs initiaux de la création de la Liaison Multimodale Sud-Est visent à apporter une meilleure accessibilité à la zone du complexe scientifique de Ranguel, aujourd'hui victime des embouteillages de l'avenue Edouard Belin et de l'échangeur de Lespinet.

Ainsi, à plus grande échelle, cela contribuera à mieux répartir la circulation et mailler le territoire en permettant des franchissements du périphérique qui simplifieront les liaisons entre quartiers et équipements.

Par ailleurs, je tenais à vous indiquer que des analyses ont préalablement été menées pour apprécier et vérifier les effets de cette mise en service sur la circulation automobile du secteur.

Il s'avère qu'au regard des résultats obtenus, les effets positifs de cette mise en service dès 2016 ont motivé la décision de Toulouse Métropole en ce sens.

La stratégie recherchée pour mieux répartir les accès du complexe scientifique est confortée par cette étude.

.../...

La Liaison Multimodale Sud-Est est utilisée majoritairement par les usagers de la zone et libère ainsi l'avenue Edouard Belin, dont la baisse potentielle est estimée à plus de 50 % du trafic par rapport à la situation actuelle. Les reports se font notamment vers l'avenue Didier Daurat.

Ainsi, cette redistribution des flux s'en ressentira également au niveau de l'échangeur Lespinet lui-même, dont le gain en terme de fluidité est très significatif.

Dans ce contexte, les hausses de trafic probables sur ce secteur devraient être contenues grâce notamment à la simplification des liaisons entre le futur complexe Toulouse-Montaudran-Aérospatiale et l'Université.

Sur la zone du complexe scientifique, une augmentation du trafic est pressentie sur l'avenue du Colonel Roch et l'avenue de Ranguel, mais dans des proportions acceptables compte-tenu de la capacité de la voie.

L'attractivité de ce nouvel itinéraire pour les flux extérieurs à la zone du complexe scientifique et l'Université, sera limitée par la capacité d'écoulement des carrefours d'extrémité.

Le gain de temps est l'objectif principal des véhicules cherchant à éviter le périphérique ; or, le nouvel itinéraire par la Liaison Multimodale Sud-Est comportera des feux qui joueront de fait un rôle de « verrou ».

A l'horizon de la réalisation de la Z.A.C. Toulouse-Montaudran-Aérospatiale et des autres projets de développement sur le secteur Sud-Est, les trafics augmenteront sur l'ensemble de la zone mais dans une mesure raisonnable. Par ailleurs, le réseau structurant sera complété par l'achèvement de la mise en place des deux fois trois voies sur le périphérique Sud, la requalification de l'échangeur de Lespinet et la création de l'échangeur de la jonction Est.

De plus, les études réalisées montrent des valeurs maximum qui ne tiennent pas compte du projet de desserte du secteur Montaudran par la troisième ligne de métro (Toulouse Aérospatiale Express).

Néanmoins, par expérience des lignes déjà mises en service, il est à prévoir que cela diminuera le nombre de véhicules sur ce secteur, une fois desservi efficacement en transports en commun.

Soyez assuré qu'un suivi objectif et vigilant sera réalisé par les services techniques de Toulouse Métropole et des évolutions des plans des feux pourront alors, le cas échéant, être proposés.

Les variations de trafic tendront à s'atténuer après quelques mois de fonctionnement, puis à se stabiliser à long terme lorsque le réseau structurant aura été complété.

Enfin, je rends également destinataire de notre échange ma collègue Florie LACROIX, Maire de votre quartier, qui, comme vous le savez, est à votre disposition pour évoquer les problématiques vous tenant à cœur concernant ce secteur.

En effet, j'ai souhaité le rétablissement des Maires de quartier afin de rétablir cette proximité indispensable entre la Municipalité et les Toulousains, et j'espère sincèrement que le dialogue, ainsi renoué, permettra d'améliorer sensiblement la communication entre élus et citoyens.

J'ai d'ailleurs moi-même repris mes visites de quartier pour être au plus près de mes concitoyens et à ce titre, une réunion publique aura lieu le 10 juin prochain dans votre secteur. Je vous invite à participer à cette rencontre.

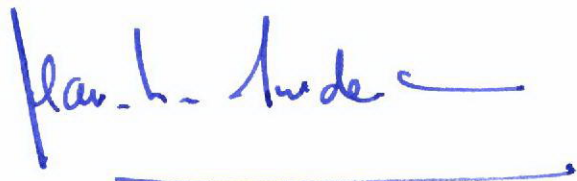
Le succès de ces échanges dépend de la participation des riverains de ce secteur qui, je l'espère, sera importante.

Tels sont les éléments que je tenais à vous communiquer.

En vous assurant de toute ma volonté pour porter toujours plus haut les ambitions de notre Ville et de notre Métropole en matière de transport,

je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A de mon cordial souvenir.

A handwritten signature in blue ink, reading "Jean-Luc Moudenc". The signature is written in a cursive style and is underlined with a horizontal line.

Jean-Luc MOUDENC